



Formation PALME01

Valoriser la biodiversité sur un parc d'activités

La biodiversité sur un parc d'activités : une contrainte ou un atout ? Il est possible d'intégrer, et même de favoriser, la biodiversité sur un parc d'activités par des aménagements et une gestion appropriés.

Public

Organismes privés et publics

(EPCI, EPL, Syndicats Mixtes, CCI, Aménageurs privés...)

- Responsables de services espaces verts
- Directeurs de projets et chargés d'opérations
- Toute personne impliquée dans le développement et la mise en place d'un SME dans la collectivité ou l'entreprise
- Élus des collectivités compétentes en matière d'aménagement, d'environnement, de développement économique
- Responsables des services espaces verts et représentants d'entreprises d'intervention sur la gestion des espaces verts et naturels (débroussaillage, élagage, fauchage, ...)

Durée : 1 jour

Prix (en inter) : 800 € HT

par personne pour le module complet

[Voir nos tarifs dégressifs !](#)

Contenus

Pourquoi aménager et gérer écologiquement un parc d'activités ?

- L'image, l'exemplarité, la mise en valeur du parc
- Collaboration avec les entreprises du parc d'activités et implication des salariés (démarche citoyenne)
- Entrer dans une démarche qualitative (qualité du lieu de travail, labellisation, ...)
- Préservation et valorisation de la biodiversité, contribution à la trame verte et bleue
- Attirer les entreprises soucieuses de l'environnement sur le parc
- Anticipation réglementaire sur le volet écologique (faune et flore) :
 - pour le permis d'aménager
 - pour les ICPE présentes sur le parc

A l'échelle du parc d'activités

- Prise en compte des enjeux écologiques du site à plusieurs niveaux : en amont des aménagements, en phase de chantier, en phase d'exploitation.
- Rédaction et mise en œuvre du cahier des charges d'aménagement et de préconisations (CCAUP)
- Articulation des espaces publics et espaces privés
- Replacer le parc d'activités dans son contexte écologique global et l'intégrer dans l'environnement général
- L'aménagement cohérent des espaces verts :
 - Notion de corridor écologique
 - Cohérence avec les aménagements de gestion des eaux
 - Intégration de l'existant (ex : haies, arbres remarquables, ...)
 - Notion de fragmentation
 - Gestion de l'éclairage (limitation de la pollution lumineuse)
 - Suivi de la biodiversité
 - Prise en compte des espèces exotiques envahissantes
 - Prise en compte des risques naturels (inondations, feux de forêt, ...)
- Aides financières disponibles

A l'échelle d'une parcelle ou d'un espace vert

- Aménagements écologiques possibles :
 - Mare et tas de bois
 - Tas de pierres et murets
 - Prairies de fauche et prairies fleuries
 - Haies et bosquets
 - Gîtes, abris et nichoirs
 - Utilisation d'essences et espèces locales
 - Réserve de biodiversité (temporaire ou non)
- Modes de gestion et d'entretien :
 - Désherbage alternatif (paillage, couvres-sols, désherbage thermique...)
 - Gestion différenciée des surfaces enherbées
 - Entretien des haies et plantations...
- Éclairage et clôtures « écologiques »
- Coûts d'aménagement et d'entretien

Formateurs

Auddicé environnement

Bureau d'études en environnement, développement durable, biodiversité, sites et sols pollués, transition énergétique.



Delphine CRESPEL

Ingénieur écologue.
Botaniste.
10 ans d'expérience.



Guillaume FOLI

Ingénieur écologue,
spécialiste faune.
6 ans d'expérience.